

le, 10 juin 2014

Déclaration liminaire des représentants des personnels au CTL

Monsieur le président,

Le Directeur Général vient d'annoncer, ce vendredi 6 juin, que la prime d'intéressement collectif à la performance sera de 120 € bruts cette année, au lieu de 150 € les années précédentes. Le versement devrait se faire sur la paye d'août.

Prétexte invoqué : seuls 10 indicateurs, sur les 12 retenus pour octroyer cette prime, sont à la hauteur des résultats attendus par nos responsables. On mesure, ainsi, une nouvelle fois, le mépris, d'une part, de la situation réelle dégradée d'exercice des missions (plus de 30 000 suppressions de postes en 13 ans) et, d'autre part, de l'investissement des agents qui pourtant font bien le maximum pour assurer un service public de qualité.

Ainsi, par une mécanique d'une étonnante perversité, après avoir régulièrement réduit les moyens humains et budgétaires permettant à la DGFIP d'être une administration performante, voilà que nos gouvernants nous en font payer les conséquences !

Solidaires Finances Publiques a toujours dénoncé le principe même de cette prime qui n'a fait l'objet d'aucun dialogue social et n'a de collectif que le nom. Le seul montant de 150 € bruts annuels étant par ailleurs dès le départ une aumône en terme de pouvoir d'achat.

Solidaires Finances Publiques dénonce une mesquinerie supplémentaire de l'Etat, qui, en réduisant cette prime de 30 euros, aux dépens de tous les agents de la DGFIP, montre son mépris envers l'investissement professionnel de ses fonctionnaires.

La véritable reconnaissance doit passer, notamment, par une revalorisation du point d'indice Fonction Publique et du régime indemnitaire de la DGFIP, gelés depuis bien trop longtemps. Elle doit aussi passer par l'acceptation de la volonté des agents à muter, à changer de région, de poste. Ce que l'on appelle des « mutations pour convenances personnelles » expression qui doit correspondre à un gros mot dans les oreilles de nos dirigeants : cette année encore, les projets de mouvement des catégories C et B sont catastrophiques. La quasi-totalité des directions dont la Vendée sont en sous-effectif. Cette année encore, la DGFIP a bloqué de nombreuses mutations au mépris des règles de gestion. Cette année encore, se sont les agents qui supportent cette pénurie des effectifs.

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CTL

Le rapport d'activité de l'année 2013 :

Le rapport d'activité comme chaque année montre la dégradation de la situation des services (restrictions budgétaires, effectifs disponibles largement inférieurs à l'effectif théorique, les charges de travail en augmentation... etc.) en conséquence **Solidaires Finances Publiques** votera contre ce point donné pour avis.

Déploiement de FDD :

Pourquoi, encore une fois, changer de logiciel... Vous pourriez nous répondre que c'est pour satisfaire la Cour des Comptes et que c'est une application Fonction Publique... Et alors ? Cela tend plus à justifier la mise en place de niveaux supplémentaires de surveillance sur le monde des fonctionnaires des Finances Publiques que nos dirigeants pensent malhonnêtes (il faut dire qu'ils sont nombreux, nos collègues, à avoir des comptes en Suisse, à vendre à vil prix des biens de l'état et à se retrouver compromis dans des « affaires » de toutes sortes) qu'à faciliter la vie des agents. Allons, vous vous trompez de cible ! Mettez en place, et prévoyez de grandes armoires pour garder les justificatifs pendant 6 ans... Il aurait été positif que cette application s'accompagne d'une augmentation de l'indemnité du barème kilométrique au lieu d'une réduction du remboursement ferroviaire dans certains cas.

Programme Annuel de Prévention :

Solidaires Finances Publiques réitère, en CTL, les propos et décisions de nos camarades du CHS-CT qui ont émis un avis défavorable à l'unanimité...Je vous cite le procès-verbal de la séance plénière du CHS-CT du 24 mars 2014 :

« Les représentants du personnel émettent un avis défavorable à l'unanimité. Le PAP s'apparente à un catalogue de bonnes intentions allant plutôt dans le bon sens. Mais les suppressions d'emplois et les effectifs insuffisants représentent pour les syndicats la cause véritable de l'émergence des Risques Psycho-Sociaux dans les services et de la dégradation des conditions de travail ».

Baromètre social

Est-il surprenant de retrouver dans ce document tout ce que **Solidaires Finances Publiques** dénonce depuis des années ? Le stress croissant dû aux charges de travail, le travail dans l'urgence, la faiblesse des rémunérations, le pessimisme quant à l'avenir, l'absence d'écoute (à ce sujet, quand un syndicat veut s'adresser au DDFiP pour l'interpeller sur la sécurité des locaux (cf. infra), ce n'est pas un crime de lèse-majesté devant entraîner des reproches ou réflexions, via le chef de service, aux agents) ...

Démarche Stratégique départementale :

L'année dernière au CTL de juin, nous dénoncions, telle Cassandra, la Démarche Stratégique alors qu'elle se préparait. La lecture du document 8 de ce CTL nous prouve malheureusement que nous avons raison. Alors que le département de la Vendée connaît un développement démographique à la hausse tant au niveau des particuliers que des professionnels, le schéma triennal propose quant à lui, le regroupement, la fusion, la suppression de services et de postes, cela au mépris des contribuables et des agents.

Pour exemple, vous envisagez :

Le regroupement des Pôle Contrôle Expertise en 2 implantations, la création d'un ou plusieurs pôles patrimoniaux au titre des Fiscalités Immobilières en lieu et place des 6 implantations existantes, le regroupement des pôles enregistrement, la suppression de 2 Services de Publicité Foncière sur 4, la fusion des deux Services des Impôts des Entreprises de La-Roche-Sur-Yon.

Pour vous, le réseau des trésoreries est hétérogène, couteux, trop dense et fragile. Que va devenir le maillage territorial dont Monsieur Bézard se faisait le fervent défenseur ?

En questions diverses :

Le fameux bureau du secrétariat de brigade, du bâtiment A de la Cité Travot, qui a déclenché votre ire et dont nous vous avons déjà parlé lors de notre première rencontre ne ferme toujours pas à clefs, contient toujours des dossiers sensibles de personnes en cours de vérification, contient toujours un ordinateur, sans code d'accès et qui ne doit pas être éteint. Que comptez-vous faire ? Nous n'évoquons même pas la sécurité de l'agent, cela est l'affaire du CHS-CT...

Alors que le CDIF déménage, évoquons la magnifique réalisation, c'est de l'ironie, des bureaux de la Fiscalité Immobilière des Sables d'Olonne.

L'isolation phonique y est pratiquement nulle, ceci entraîne notamment une absence de confidentialité en réception physique ou téléphonique, une appréhension plus difficile des dossiers complexes. A cela s'ajoute un mobilier inadapté à la configuration des locaux.

Bref, le constat est simple, pour les agents, il y a bien une réelle dégradation des conditions de travail.

Tout cela effectué à moindre coût, c'est cela l'important pour l'administration, n'est-ce pas ?

Au vu de tout cela, **Solidaires Finances Publiques** dénonce le mépris envers les agents, la pingrerie auxquels s'ajoute, maintenant, la mesquinerie de l'Administration.

Cette situation est insupportable et nous la combattons.